



RAPPEL : retour des manuels scolaires

publié le 16/06/2020

RETOUR DES MANUELS SCOLAIRES

Que devez-vous rapporter au collège ?

Les manuels scolaires avec couvertures (sauf si trop abîmées) + les livres empruntés au CDI + les livres (lecture cursive) de français.

Quelles sont les démarches de retour ?

Placer l'ensemble des livres dans un sac plastique fermé et étiqueté au nom de l'élève.

ATTENTION - 2 modalités de retour décrites ci-dessous

1- Les élèves de 3e qui passent l'ASSR 2

Retour et dépôt des livres avant l'examen dans de grands bacs situés au réfectoire.

2- Les élèves de tous niveaux qui ne reviennent pas au collège

Mardi 16 juin : de 10h à 12h et de 16h à 18h

Jeudi 18 juin : de 10h à 12h et de 16h à 18h

Mardi 23 juin : de 10h à 12h et de 16h à 18h

Jeudi 25 juin **!! dernière possibilité pour rapporter les manuels !!** de 10h à 12h et de 16h à 18h

PROTOCOLE :

— >ENTREE : par le portail, 11 rue de Vitrac

— >DEPÔT : sous le préau

— >SORTIE : grand portail, rue de la Paix

Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer sur les créneaux horaires proposés, contacter Mme Simonet (tél : 05.45.63.07.42 - mail : cdi.c-larochefouc@ac-poitiers.fr)